

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DOMAZAN

Le 15 mai 2024 à 20h30,

Le Conseil municipal de la commune de Domazan s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Date de la convocation :

Présents : 7/14 : Mme CAPELLI Aurélie, Mme COLLOMB Valérie, M DIJON Benoit, M. Louis DONNET, M. MANGIN Jean-Baptiste, M. LOUCHE Robin, Mme CREPEL Christine, M. FABRE Benoit

Absents : 8/14 : M. CROUZET André, Mme REUTER Dominique, Mme STEEMERS Pascale, Mme GAFFET Muriel, M. FAYAD Ghassan, M. SENOT Laurent

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme COLLOMB Valérie a été nommée secrétaire

Nombre de votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

MARCHE 2023-05 Aides et subventions

Vu la délibération DEL2023-065 du 14 décembre 2023 autorisant Monsieur le Maire a demander les aides et subventions auprès des partenaires territoriaux,
Vu les besoins d'ajustements des montants suite aux premières attributions,

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de porter un ajustement du tableau de financement tel que ci-joint.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire, Louis DONNET

